



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JOURNÉE NATIONALE DU DOCTORAT

6 NOVEMBRE 2024

ORGANISÉ À L'UNIVERSITÉ
DE LILLE

L'attractivité du
doctorat, un enjeu
pour tous

esr.gouv.fr

La recherche et l'innovation sont cruciales dans un monde qui doit faire face aux défis des grandes transitions et pour que la France prenne pleinement sa place dans une « société de la connaissance » où l'innovation est un des moteurs de l'activité économique. Le doctorat, à la fois période de recherche et de formation par la recherche de jeunes talents, qui pourront irriguer tous les secteurs de la société, devrait dans ce contexte bénéficier en France de la meilleure reconnaissance, à l'image de la plupart des pays développés. Malgré des améliorations sensibles, il reste du chemin à parcourir.

Pour favoriser, en France, une reconnaissance « aux standards internationaux » du doctorat et des compétences à la fois transverses et disciplinaires des docteurs, la politique nationale sur la formation doctorale se déploie sur deux axes principaux :

La réussite en doctorat

Les conditions de réussite en doctorat ont été évaluées puis renforcées par une série de mesures et de dispositifs depuis une dizaine d'années. Les taux de réussite, les taux d'encadrement, les conditions de financement et de suivi des doctorants font partie, depuis 2014, des critères d'évaluation des écoles doctorales. Les réformes du doctorat en 2016 puis en 2022 et les mesures de la LPR relatives au financement des doctorants (revalorisation de leur rémunération, augmentation du nombre de financements) ont déjà permis une réduction sensible du nombre de thèses engagées dans des conditions défavorables à la réussite des doctorants. Cette vigilance accrue, lors de l'admission, aux conditions de déroulement des thèses a permis de maintenir le nombre de docteurs diplômés chaque année et d'augmenter le taux de réussite.

L'attractivité et la reconnaissance du doctorat

L'attractivité du doctorat à l'entrée, comme la reconnaissance du doctorat à la sortie, sont indispensables pour amener vers un doctorat les étudiants les plus susceptibles de s'y épanouir, pour leur donner les meilleures perspectives de carrières et faire bénéficier notre économie de leurs compétences. Il faudra également assurer la relève des départs à la retraite des chercheurs et enseignants-chercheurs en augmentation entre 2020 et 2027 (selon les prévisions du SIES). Plusieurs mesures de la LPR portent sur le renforcement de cette attractivité. La France a des atouts, elle est le troisième pays d'accueil des doctorants en mobilité dans le monde, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, mais devant l'Allemagne, l'Australie et le Canada. Mais, avec 14000 docteurs par an, la France n'arrive qu'en 12ème position, derrière des pays comme le Royaume-Uni, avec 29 000 nouveaux docteurs par an, ou l'Allemagne, avec 28 000 nouveaux docteurs par an.

C'est autour de ces enjeux d'attractivité et de reconnaissance du doctorat que nous vous proposons de réfléchir ensemble tout au long de cette cinquième journée nationale du doctorat, organisée à l'université de Lille.

La médiation scientifique : une compétence clé pour l'avenir professionnel

9h45 – 10h15

Témoignage : Camille Lakhlifi, lauréate du concours international Ma thèse en 180 secondes, en 2023

Camille Lakhlifi, docteure de l'université Paris Cité à l'Institut du Cerveau (CNRS/Inserm/Sorbonne Université) a remporté le 1^{er} prix du jury lors de la finale internationale de Ma thèse en 180 secondes, le concours de vulgarisation scientifique organisé par le CNRS et France Universités. Ce prix vient couronner un engagement dans la médiation scientifique auprès du grand public, initié depuis son master, et qu'elle poursuit avec d'autres jeunes chercheurs, via différentes actions professionnelles et associatives (conférences, ateliers, podcasts, rédaction d'articles, etc.). Ses travaux de thèse portent sur les capacités méta-cognitives des médecins, c'est-à-dire l'adéquation entre leur niveau de confiance et la justesse de leurs connaissances et décisions sous incertitude.

Sa présentation en 180 secondes : <https://institutducerveau-icm.org/fr/actualite/camille-lakhlifi-le-pari-reussi-de-la-vulgarisation/>

Chiasma : <https://www.chiasma.co/>

La valorisation du doctorat dans le monde socio-économique

10h15 – 11h15

Intervenants : **Sylvie Pommier**, présidente du réseau national des collèges doctoraux (RNCD) de 2021 à 2024, coordinatrice du doctorat, DGESIP-DGRI, MESR, **Xavier Lazarus**, directeur associé du fonds d'investissement spécialisé dans la Tech Elaia

Fin 2023, les ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'industrie ont confié aux deux intervenants une mission pour renforcer les dispositifs existants et décliner de nouvelles mesures autour de 4 objectifs : (1) accroître la part de docteurs parmi les chercheurs en entreprise et la part d'ingénieurs s'engageant dans une thèse de doctorat ; (2) renforcer l'accompagnement des docteurs dans la construction de leur parcours professionnel ; (3) rehausser la perception du grade de docteur par le secteur

privé ; (4) s'assurer que les compétences et formations de docteurs bénéficient pleinement à notre économie et nos entreprises, en particulier industrielles. Les intervenants présenteront une dizaine de recommandations, fruit des échanges fructueux avec les personnalités rencontrées dans le cadre de cette mission et des autres travaux menés, pour encourager et accompagner un changement culturel, pour poursuivre la mutation des écoles doctorales et accompagner les écoles d'ingénieurs.

Table ronde 1 : Les stratégies d'attractivité et de construction du recrutement doctoral mises en place par les établissements

11h30 – 12h45

L'attractivité du doctorat est parfois réduite à l'évolution globale du nombre de primo-inscriptions. Or, si le nombre de doctorants a diminué de 13% en France entre 2010 et 2023 (État de l'emploi scientifique en France, 2023), le nombre de soutenances demeure stable, à hauteur de 14 000 environ par an. D'autres indicateurs doivent donc être pris en compte pour analyser la capacité d'un système d'enseignement supérieur à recruter de futurs docteurs : le nombre de candidatures, les types de diplômes des doctorantes et des doctorants, le nombre de soutenances de thèses, la part des enseignants-chercheurs et des chercheurs habilités à diriger des recherches. Sans oublier que la réalisation d'un doctorat demeure une expérience globalement méconnue, puisque seulement 0,6 % de la population française âgée de 25 à 34 ans est titulaire de ce niveau de diplôme.

Cette table ronde abordera les enjeux constitutifs du recrutement doctoral, à l'échelle d'établissements qui en ont fait l'une de leurs priorités et qui sont représentatifs de la diversité de l'enseignement supérieur français : l'exposition ou l'initiation à la recherche tout au long de la formation ; la préparation à une poursuite d'études en doctorat, notamment dans des Écoles graduées ; l'aménagement des conditions d'entrée dans une formation et dans une expérience professionnelle particulièrement exigeantes ; l'information et la communication à l'attention de publics étudiants locaux, nationaux et internationaux sur les guichets de financement, sur les procédures de recrutement et sur les métiers auxquels prépare le doctorat ; mais encore l'intégration du doctorat dans les politiques de recherche et de formation de l'établissement.

Invités : **Laurent Bordes**, président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour – **Dominique Grevey**, directeur de l'enseignement supérieur, des sites et de l'Europe à l'INRAe – **Dieter Leonhard**, président de l'université HTW Saar à Sarrebruck – **Raphaël Porcher**, directeur du Collège des écoles doctorales, université Paris Cité

Animatrices : Caroline Ollivier-Yaniv, coordonnatrice du Collège des conseillers scientifiques, DGESIP, MESR - Laure Vagner-Shaw, adjointe au directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, chef du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante, DGESIP, MESR

1. LA STRATEGIE D'UNE UNIVERSITE ISITE : LAURENT BORDES, PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

L'UPPA, université pluridisciplinaire hors santé, a structuré sa politique doctorale autour de sa signature scientifique sur les « Transitions énergétiques et environnementales » et au moyen de dispositifs constitutifs de son I-Site, de l'Alliance Européenne UNITA ainsi que de partenariats socio-économiques. L'augmentation du nombre de doctorants et de docteurs peut aussi être reliée à une sensibilisation à la recherche menée bien avant l'entrée en Master et à une dynamique d'entraînement de l'ensemble des domaines disciplinaires.

Le doctorat à l'UPPA : <https://recherche.univ-pau.fr/fr/etudes-doctorales.html>

2. LA STRATEGIE D'UNE UNIVERSITE IDEX : RAPHAËL PORCHER, DIRECTEUR DU COLLEGE DES ECOLES DOCTORALES, UNIVERSITE PARIS CITE

L'Université Paris-Cité est un établissement omni-disciplinaire, de recherche intensive et avec une forte dimension professionnalisante. Sa signature est centrée sur la « Santé planétaire : des êtres humains en bonne santé, au sein de sociétés en bonne santé, sur une planète en bonne santé ». Les 21 Écoles doctorales (dont 12 portées par l'UPC) accueillent près de 5% des étudiants de l'établissement, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale des universités pluridisciplinaires avec santé (3,2%). Le doctorat constitue l'un des axes importants de sa politique scientifique et la structuration en Écoles graduées contribue à sa visibilité internationale.

Le doctorat à l'université Paris-Cité : <https://u-paris.fr/doctorat/>

3. UN ENJEU MAJEUR AUSSI POUR LES EPST : DOMINIQUE GREVEY, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES SITES ET DE L'EUROPE A L'INRAE

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe) a notamment pour mission d'apporter son concours à l'enseignement supérieur et à la formation à la recherche et *par* la recherche. Pour s'adapter aux évolutions du paysage de l'ESR, il s'est doté en 2022 d'une politique pour renforcer son implication dans l'enseignement supérieur et la formation. Le développement de la politique doctorale et l'attractivité de l'institut à l'échelle européenne et internationale font partie des 6 priorités de ce plan. L'INRAe est partenaire de 6 projets lauréats des appels à projet « Ecoles

universitaires de recherche » (EUR) et de 11 projets lauréats de l'appel à projet « Structuration de la formation par la recherche » (SFRI).

L'INRAe : <https://www.inrae.fr/actualites/inrae-se-dote-dune-politique-dun-plan-daction-son-implication-lenseignement-superieur-formation>

EDEN : <https://eden.hub.inrae.fr/>

4. LA STRATEGIE D'UNE UNIVERSITE ALLEMANDE : DIETER LEONHARD, PRESIDENT DE L'UNIVERSITE HTW SAAR A SARREBRUCK ET ANCIEN PRESIDENT DE L'UNIVERSITE FRANCO-ALLEMANDE

Université de sciences appliquées, la HTW Saar a commencé par préparer au doctorat en nouant des coopérations avec des universités de recherche allemandes et avec des universitaires françaises partenaires. Désormais habilitée à délivrer le doctorat, elle développe son attractivité auprès des étudiants, à l'échelle régionale mais aussi aux échelles nationale et européenne.

L'intervention de D. Leonhard est aussi l'occasion d'aborder les programmes de soutien au doctorat de l'Université Franco-Allemande (UFA), qu'il a présidée pendant plusieurs années.

L'université : <https://www.htwsaar.de/fr>

L'UFA : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/colleges-doctoraux-franco-allemands>

Table ronde 2 : La formation doctorale à l'interface entre le monde académique et le monde socio-économique

14h – 15h15

L'une des missions des écoles doctorales et des collèges doctoraux est d'accompagner les doctorants et les doctorantes dans leur poursuite de carrière dans tous les secteurs de la société. Ainsi, ils enrichissent de plus en plus leurs activités d'une ouverture et de coopérations avec les acteurs socio-économiques de leur territoire. Ils s'appuient pour cela sur une série de dispositifs existant au plan national (CIFRE, co-direction avec un acteur du monde socio-économique, Pépite Phd, stage dans le cadre d'une année de césure, etc.), mais aussi sur des dispositifs développés localement (parcours de formations ad hoc, incubateurs, cabinet de recherche-conseils, cycles de visites, rencontres doctorants-entreprises etc.). En quoi le développement de ces liens entre les mondes académique et socio-économique contribue-t-il à renforcer l'attractivité du doctorat, tant pour les étudiants que pour les employeurs ? Quelles sont leurs motivations respectives et que peuvent-ils en retirer ?

Invités : **Imane El Khaldi**, docteure de l'Ecole Centrale de Nantes et co-fondatrice de la startup Novelit – **Anne Goujon**, chargée de projets entrepreneuriat étudiant, Pépite Pays de la Loire - **Raphaël Haddad**, fondateur et directeur associé de l'agence Mots-Clés – **Khalil Lhamidi**, doctorant à l'université de Lille – **Chloé Paux Samson**, chargée de mission « Recherche stratégique », section mobilisation et appui à la recherche stratégique (MARS), direction stratégie de défense, prospective et contre-prolifération (DSPC), direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), Ministère des Armées et des Anciens combattants

Animatrices : Clarisse Angelier, déléguée générale de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) – Nathalie Roques, département des formations des cycles master et doctorat, DGESIP, MESR

1. L'EXPERIENCE D'UN DOCTORANT DANS LE CONSEIL : KHALIL LHAMIDI, DOCTORANT A L'UNIVERSITE DE LILLE

Doctorant en génie civil à l'université de Lille, Khalil Lhamidi a développé une expérience dans le conseil auprès d'une start-up en logistique grâce à la

formation « Doc'Conseil » proposée par le collège doctoral, et grâce aux missions d'expertise encadrées par le dispositif Consulid.

Doc'Conseil : <https://doctorat.univ-lille.fr/college-doctoral/formations/docconseil/>

Consulid : <https://consulid.univ-lille.fr/>

2. LE DEVELOPPEMENT D'UN PROJET ENTREPRENARIAL, L'EXPERIENCE DE DEUX DOCTEURS, ACCOMPAGNES PAR PEPITE PHD : IMANE EL KHALDI, DOCTEURE, ET ANNE GOUJON, PEPITE HD

C'est grâce au soutien de Pépite Pays de la Loire, et notamment de leur accompagnatrice Anne Goujon, qu'Imane El Khaldi et Nazih Assaad Al Ayoubi (docteurs de Centrale Nantes) ont commencé à développer leur projet Novelit à la fin de leur doctorat. Ils ont ainsi pu construire leur projet et se voir ouvrir les portes de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Plus largement, le réseau Pépite, avec Pepite PhD, soutient les projets des docteurs entrepreneurs dans toute la France. Ils ont ensuite mûri leur projet grâce au programme d'accompagnement Deeptech starter de la technopole Atlanpole et viennent d'intégrer l'Incubateur Centrale-Audencia-Ensa.

Novelit : <https://www.pepite-pdl.fr/projets/novelit/>

Pepite PhD : <https://www.pepite-france.fr/doctorants-jeunes-chercheurs/>

Deeptech starter d'Atlanpole : <https://www.atlanpole.fr/parcours-pre-incubation/deeptech-starter/>

L'Incubateur Centrale-Audencia-Ensa : <https://research.ec-nantes.fr/fr/actualites/7-nouvelles-startups-integrent-lincubateur-centrale-audencia-ensa>

3. LES DOCTORANTS, VECTEURS D'INNOVATION AU SEIN D'UNE ENTREPRISE : RAPHAËL HADDAD, FONDATEUR ET DIRECTEUR ASSOCIE DE L'AGENCE MOTS-CLES

Raphaël Haddad a fondé Mots-Clés en 2011, une agence de communication éditoriale et d'influence. Pour développer l'activité de son agence, il s'appuie sur la recherche et notamment sur des doctorants CIFRE en SHS. Il est lui-même titulaire d'un doctorat en science de l'information et de la communication (laboratoire CEDITEC, UPEC).

L'agence Mots-clés : <https://www.motscles.net/>

4. LA PLACE DES DOCTORANTS AU SEIN DU PACTE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA DIRECTION GENERALE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA STRATEGIE : CHLOE PAUX SAMSON, MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Afin de contribuer à régénérer et développer une filière universitaire reconnue dans le domaine de la recherche stratégique et sa visibilité internationale dans un contexte dominé par les War Studies anglo-saxonnes, la direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du Ministère des Armées, en lien avec le monde académique, met en œuvre le Pacte Enseignement Supérieur depuis 2015. Ce dispositif aide est destiné prioritairement aux jeunes chercheurs, notamment aux doctorants.

Le pacte enseignement supérieur : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/soutien-recherche/pacte-enseignement-superieur>

Remise des prix Science Ouverte de la thèse

15h15 – 15h45

Prix remis par Sylvie Pommier, présidente du jury, et **Marin Dacos**, coordinateur national de la science ouverte au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La France s'engage pour que les résultats de la recherche scientifique soient ouverts à tous, chercheurs, entreprises et citoyens, sans entrave, sans délai, sans paiement. Le prix science ouverte de la thèse est inscrit dans le deuxième Plan national pour la science ouverte. Ce prix a pour ambition de mettre en valeur les pratiques de science ouverte chez les jeunes chercheurs. Il encourage les doctorants à se former à la science ouverte et à appliquer ses principes dans leurs travaux de recherche. Il met en lumière les compétences de la science ouverte et ce que l'adoption d'une démarche de science ouverte peut apporter à la qualité des thèses et à leur originalité.

Ce prix comporte 4 catégories afin de prendre en compte les contraintes liées à la discipline et à la sensibilité des données :

- La catégorie « science et technologies »
- La catégorie « médecine et biologie-santé »
- La catégorie « sciences humaines et sociales »
- La catégorie « pluridisciplinaire et transversale »

Le prix Science Ouverte de la thèse : <https://www.ouvrirlascience.fr/les-candidatures-pour-la-premiere-edition-du-prix-science-ouverte-de-la-these-sont-ouvertes/>

Table ronde 3 « La valorisation des compétences professionnelles du docteur »

16h – 17h15

Après le doctorat, les carrières professionnelles qui s'offrent aux docteurs sont multiples, n'excluent aucun secteur et, un an après la thèse, plus de 89% des docteurs diplômés sont insérés professionnellement, dont 72% dans la recherche publique ou privée (NF SIES 2024). Les entreprises comptent plus de chercheurs (59,7%) que le secteur public (État de l'emploi scientifique en France, SIES, 2023). Pourtant, parmi ces chercheurs, seuls 12% sont titulaires du doctorat en 2017, et la recherche publique (61%) demeure le débouché le plus important des docteurs (ibid.). Que peut-on dire aujourd'hui de la valorisation des compétences professionnelles que l'expérience du doctorat permet de développer, toutes disciplines et tous secteurs confondus ? Quelles stratégies les branches professionnelles déploient-elles pour valoriser ces compétences ? Des outils permettent-ils de les valoriser ? Quel dialogue est possible entre univers académique et secteur privé ?

Invités : **Benoît Bartoux**, directeur développement et attractivité à l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Hauts de France – **Sara Bruzzese**, directrice générale et chasseuse de tête au sein du cabinet Members – **Antoine Devrièse-Sence**, chargé de mission recherche et 3^e cycle à l'ANESTAPS – **Frédéric Fotiadu**, directeur de l'INSA Lyon – **Mégane Lesuisse**, docteure de l'université de Lille, maîtresse de conférence à l'université Paris 8 – **Marc Oddon**, président du Comité de suivi LMD

Animateurs : Catherine Delarue-Breton, conseillère scientifique, DGESIP, MESRI – Pascal Gosselin, chef du département des formations des cycles master et doctorat, DGESIP, MESRI

1. LES BRANCHES PROFESSIONNELLES, UNE CLE DE VOUTE DANS LA VALORISATION DU DOCTORAT : BENOIT BARTOUX, DIRECTEUR DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE A L'UIMM HAUTS DE FRANCE

La loi de programmation de la recherche (2020) prévoit qu'avant le 31 décembre 2025, les organisations liées par une convention de branche examinent les conditions de la reconnaissance du diplôme national de doctorat. Le rôle des branches professionnelles est donc central dans la valorisation du doctorat.

L'UIMM est la fédération patronale française regroupant, dans le domaine de la métallurgie, les principales entreprises françaises. Elle a signé le 7 février 2022 la nouvelle convention collective de la métallurgie, aboutissement d'une démarche visant à moderniser le dispositif conventionnel de la branche (80 conventions

auparavant). L'ambition : créer le modèle social de l'industrie de demain pour répondre aux nouvelles attentes des entreprises et des salariés. Quelle est la place du doctorat dans ce nouveau modèle social pour cette branche ?

La convention :

https://uimm.lafabriquedelavenir.fr/textes_conventionnel/textes-conventionnels/

2. LA PLACE DU DOCTORAT DANS LE RECRUTEMENT PAR APPROCHE DIRECTE : SARA BRUZZESE, DIRECTRICE GENERALE ET CHASSEUSE DE TETE AU SEIN DU CABINET MEMBERS

Ce cabinet conseille ses clients dans la recherche de dirigeants RH (ressources humaines) et RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Au-delà du repérage des personnes susceptibles de correspondre au profil du poste, l'enjeu de l'activité de recrutement par approche directe consiste à établir une correspondance entre les compétences de la personne pressentie et les compétences recherchées.

Comment peuvent se traduire les compétences des personnes titulaires d'un doctorat dans le monde de l'entreprise ? Quelle valeur ajoutée apporte-t-il à un parcours professionnel souvent confirmé ?

Le cabinet members : <https://www.membersrh.com/>

3. DES PISTES PROPOSEES PAR LES DOCTORANTS DE L'ANESTAPS : ANTOINE DEVRIESE-SENCE, CHARGE DE MISSION RECHERCHE ET 3E CYCLE DANS LE CHAMPS DU SPORT ET DE L'ANIMATION A L'ANESTAPS

Créée en 1999, l'ANESTAPS, Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, est l'unique organisation représentative des 300 000 jeunes dans le champ du sport et de l'animation. Les STAPS formant plus de 200 docteurs chaque année, l'ANESTAPS a mené une réflexion sur le 3^e cycle et proposé un ensemble d'actions notamment sur « l'après thèse » dans une contribution publiée en septembre 2023 (mise à jour en avril 2024) et disponible sur son site. Quelles sont ces propositions ?

La recherche en STAPS: <https://anestaps.org/la-recherche-en-staps/>

4. DES INGÉNIEURS DOCTEURS : FREDERIC FOTIADU, DIRECTEUR DE L'INSA LYON

L'Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon) est une école d'ingénieurs qui contribue à la vie de 8 écoles doctorales co-accréditées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et qui délivre, au-delà du diplôme d'ingénieur préparé dans 9 spécialités, 4 diplômes de masters (acoustique, intelligence artificielle (IA), risque et environnement, et nanosciences) qui ont pour vocation de préparer aux études doctorales. Elle dispose pour cela d'un département, FEDORA (Formation par la recherche et les études doctorales). Cette école d'ingénieurs s'implique donc fortement dans la préparation de thèses pour ses ingénieurs diplômés, ce qui laisse à penser qu'elle considère le doctorat comme une plus-value. Quelles sont les compétences spécifiques des docteurs par rapport à celles des ingénieurs diplômés ? Que peut-on dire de cette plus-value aujourd'hui ?

Le doctorat à l'INSA Lyon : <https://www.insa-lyon.fr/fr/cycle-formation/doctorat>

5. IDENTIFIER ET VALORISER SES COMPETENCES DE DOCTEUR : MEGANE LESUISSE, DOCTEURE DE L'UNIVERSITE DE LILLE, MAITRESSE DE CONFERENCE A L'UNIVERSITE PARIS 8

L'université de Lille a mis en place un programme permettant aux docteurs de créer leur « portfolio de compétences, d'apprendre à le valoriser auprès de différents publics, de se préparer aux attendus du monde professionnel académique comme socio-économique et à engager une réflexion autour de [leur] projet professionnel ». Qu'apporte un tel dispositif dans la carrière professionnelle d'une personne titulaire du doctorat, et en particulier qu'apporte-t-il dans la préparation d'une carrière académique, encore aujourd'hui considérée comme principal débouché des personnes docteurs ?

Programme COMPEDOC : <https://doctorat.univ-lille.fr/college-doctoral/formations/programme-compedoc/>

6. UNE REDEFINITION DES COMPETENCES DU DOCTEUR : MARC ODDON, PRESIDENT DU COMITE DE SUIVI LMD

Le comité de suivi des cycles licence, master et doctorat, créé en 2017, et pérennisé en 2022, a pour visée de suivre la mise en œuvre des textes relatifs au cadre national des formations et aux diplômes de licence, licence professionnelle, master et doctorat. Il a très récemment travaillé à l'élaboration d'une fiche permettant l'inscription du diplôme de doctorat au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), qui décrit les compétences

professionnelles que ce diplôme permet de développer. Quelles sont ces compétences, et comment les représentants du monde socio-économique de ce comité ont-ils contribué à les définir ?

Le CSLMD : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/17/Hebdo14/MENS1702455A.htm>



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

